

Mécanicien·ne - matériel horticole et agricole (adjoint·e technique de 1ère classe)

Conditions générales d'accès aux emplois permanents de la fonction publique

Notamment :

- être de nationalité française ou ressortissant.e d'un autre État membre de l'Union Européenne ;
- jouir de ses droits civiques ;
- ne pas avoir subi de condamnations pénales figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions.

Direction d'affectation : Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE)

<p>Lieu de Travail :</p>	<p>Les mécaniciens spécialisés en matériel horticole et agricole travaillent dans les ateliers de mécanique de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (4 en tout, dont 2 dans le Bois de Vincennes, 1 dans le Bois de Boulogne et 1 sur la commune de Rungis), gérés directement en régie.</p>
<p>Fonctions :</p>	<p>L'agent travaille au sein d'un atelier de réparation et d'entretien mécanique de matériel horticole et agricole, et d'une équipe de mécaniciens, sous la supervision d'un agent de maîtrise spécialité mécanique. Il doit réaliser quotidiennement l'ensemble des missions ci-dessous, dans le respect de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité :</p> <p>1 - REPARATION DU MATERIEL HORTICOLE ET AGRICOLE DE LA VILLE DE PARIS</p> <p>Assurer les recherches et réparations correspondant à tous types de pannes et casse rencontrées sur l'ensemble des appareils faisant partie du parc mécanique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • outillage portatif (souffleurs, taille-haies, tronçonneuses, etc.), • petits appareils (tondeuses manuelles et autoportées, etc.), • appareils de déplacement de personnel et de matériel (vélos, VAE, triporteurs, porte-outils type Gator ou Goupil, etc.), • engins horticoles et agricoles (broyeurs, tracteurs de différentes tailles et leurs remorques et accessoires, etc.) • engins de travaux publics (dumpers, pelleteuses, mini pelles, chargeurs, etc.) • engins d'entretien de l'espace public (balayeuses, laveuses, etc.) <p>Les appareils peuvent être à motorisation diesel mais également et de plus en plus fréquemment à motorisation essence et électrique.</p> <p>Cela implique également l'utilisation d'outils informatiques de diagnostic et la lecture de documentation technique pour identifier les causes de certaines pannes ou dysfonctionnements et d'un logiciel métier pour la recherche de pièces détachées nécessaires à la réparation.</p> <p>2 - MAINTENANCE DU MATERIEL HORTICOLE ET AGRICOLE DE LA VILLE DE PARIS</p> <p>Assurer la maintenance préventive et l'entretien courant des équipements mentionnés plus haut.</p> <p>3 - DEPANNAGES PONCTUELS SUR LE TERRAIN</p> <p>Déplacements ponctuels seul ou en binôme avec véhicule et matériel de dépannage pour intervenir sur des engins en panne sur leur site d'exploitation.</p> <p>4 - RELATIONS AVEC DIFFERENTS INTERLOCUTEURS</p> <p>Dans son travail quotidien, l'agent doit pouvoir échanger avec l'ensemble du service que ce soit pour renseigner, interroger ou rendre compte sur les problèmes ou les pannes rencontrées.</p> <p>5 - NETTOYAGE</p> <p>Maintenir les différents locaux, y compris les locaux du personnel et les locaux techniques dans un état d'hygiène permettant l'exercice de ses fonctions dans de bonnes conditions. Cela peut impliquer certaines mesures particulières liées à la lutte contre le coronavirus.</p>

Temps de travail:	La durée de travail est en moyenne de 39 heures par semaine.
Horaires de travail :	Les horaires habituels de travail sont de 7h30 à 16h18 avec une pause méridienne d'une heure pour déjeuner. Du lundi au vendredi. Les week-ends et jours fériés, les ateliers sont fermés. Il n'y a pas d'astreintes ou de permanences à effectuer.
Conditions de travail :	Travail dans un atelier de mécanique avec quelques déplacements en véhicule de service dans Paris et petite couronne Les sites d'affectation seront Rungis, Bois de Boulogne ou bois de Vincennes Travail en équipe
Rémunération:	La rémunération brute mensuelle est de l'ordre de 1950 € en début de carrière (traitement, indemnités et primes). Peuvent s'ajouter éventuellement les suppléments et allocations pour charge familiale.
Modalités de recrutement :	Votre dossier sera proposé à la sélection du jury mi-novembre. Vous serez ensuite informé·e de sa décision par courrier sans aucune nouvelle démarche de votre part. Ce recrutement comprend les épreuves suivantes : I - Sélection des candidatures sur dossier II - Épreuves d'admission 1 Épreuve pratique de mise en situation professionnelle 2 Entretien de motivation et de vérification de l'aptitude à tenir le poste au cours duquel vous disposerez des 3 premières minutes pour exposer votre parcours professionnel et vos motivations pour le poste (durée totale 15 minutes)
Pour postuler :	Il convient d'adresser ou de déposer votre candidature (curriculum vitae et photocopie recto-verso d'une pièce d'identité officielle justifiant de votre nationalité) en y précisant bien l'emploi recherché, à la Ville de Paris : <u>Adresse postale</u> Direction des ressources humaines Bureau du recrutement 2, rue de Lobau 75196 PARIS cedex 04 <u>Accueil du Bureau du recrutement</u>  2, rue de Lobau - 75004 Paris <u>Métro</u> : Hôtel de Ville <u>Horaires d'ouverture</u> : de 9h à 17h tous les jours sauf les week-ends et les jours fériés
Informations générales :	Site internet : www.paris.fr/travailler-à-la-ville-de-paris/ rubrique les recrutements sans concours